

3. un certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation du baccalauréat ;
5. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
6. un certificat d'examen médical probant VIH négatif ;
7. un certificat de non grossesse pour les candidatures féminines ;
8. deux photos d'identité ;
9. un casier judiciaire datant de moins de trois mois.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 27 juillet 2018 à 16 h 00 mn au Centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle, et des bourses (CIOSPB) sis à Ouagadougou, Avenue de la grande chancellerie, porte 261.

N.B : Les candidats retenus devraient fournir 10 photos de type passeport.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au CIOSPB.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Officier de l'Ordre national